

## **Présentation :**

Cette note mensuelle entre dans le cadre de la documentation sur les thèmes qui interpellent la CENTIF. Le principe est de parcourir la presse nationale, la presse internationale et l'Internet pour présenter les nouvelles publications. L'accent sera aussi mis sur l'actualité des CRF étrangères.

## **Sommaire :**

**La plus grosse affaire de criminalité organisée de Suisse devant les juges.....p2**

**Sénégal : Détournement de 470 millions à la DGSN : l'Agent judiciaire de l'Etat saisi le parquet .....p3**

**Madagascar : Blanchiment d'argent, le Samifin dénonce un réseau.....p4**

**Cybercriminalité: "Un marché de plus de sept milliards de dollars" .....p5**

**Le plan américain de sauvetage des banques attire les fraudeurs .....p6**

## **La plus grosse affaire de criminalité organisée de Suisse devant les juges**

Blanchiment d'argent. Le Tribunal pénal fédéral se penche dès mercredi sur la plus grande affaire de criminalité organisée jamais découverte en Suisse. Les prévenus sont accusés d'avoir blanchi plus d'un milliard de francs provenant de la contrebande de cigarettes.

Le cas jugé à Bellinzone est étroitement lié au trafic de cigarettes de contrebande, acquises avec de l'argent provenant de la vente d'armes et de drogue.

Le Tribunal pénal fédéral se penche dès mercredi sur la plus grande affaire de criminalité organisée jamais découverte en Suisse. Les prévenus sont accusés d'avoir blanchi plus d'un milliard de francs provenant de la contrebande de cigarettes.

Sur le banc des accusés figurent neuf prévenus âgés entre 56 et 73 ans. Il s'agit de cinq Italiens, deux Suisses -dont une femme- un Espagnol et un Français.

Les débats ont lieu dans la salle du Grand Conseil tessinois à Bellinzone. Celle du palais de justice où siège le Tribunal pénal fédéral (TPF) ne suffit pas à accueillir les neuf inculpés, leurs défenseurs, la cour et les parties.

Au menu mercredi et jeudi, une série d'objections soulevées par les défenseurs. Ceux-ci reprochent notamment au président de la cour Walter Wüthrich de vouloir siéger en langue allemande. Le seul prévenu germanophone du groupe est entretemps décédé.

Les avocats ont aussi tenté d'empêcher la publication des quelque 250 pages de l'acte d'accusation. Le Tribunal fédéral de Lausanne a cependant décidé qu'une trentaine de pages de cet acte pouvaient être remises à la presse.

Camorra et mafia des Pouilles

Le cas jugé à Bellinzone est étroitement lié au trafic de cigarettes de contrebande, acquises avec de l'argent provenant de la vente d'armes et de drogue. De 1996 à 2000, une organisation internationale aurait écoulé 215 millions de cartouches de blondes vers le marché italien - où les cigarettes sont soumises au monopole de l'Etat - via le Monténégro.

Selon le Ministère public de la Confédération (MPC), ce juteux marché était contrôlé conjointement par la Camorra napolitaine et par la Sacra Corona Unita, la mafia des Pouilles. Des courriers transportaient les recettes du trafic en Suisse où l'argent devait être blanchi.

Le MPC a saisi des comptes bancaires pour environ 73 millions de francs ainsi que plus de 40 immeubles. La valeur totale des sommes blanchies dépasse le milliard de francs.

Après les deux journées préliminaires, le procès se déroulera du 4 mai au 19 juin. La date du verdict n'a pas encore été fixée. (ats)

Publié le 1<sup>er</sup> avril 2009

[En Ligne] Disponible sur

[http://www.lenouvelliste.ch/fr/news/suisse/la-plus-grosse-affaire-de-criminalite-organisee-de-suisse-devant-les-juges\\_10-137113](http://www.lenouvelliste.ch/fr/news/suisse/la-plus-grosse-affaire-de-criminalite-organisee-de-suisse-devant-les-juges_10-137113)

## **Sénégal : Détournement de 470 millions à la DGSN : l'Agent judiciaire de l'Etat saisi le parquet**

La Police sénégalaise est au cœur d'un nouveau scandale, avec, en toile de fond, des espèces sonnantes et trébuchantes. L'affaire, qui charrie une forte odeur de détournement, porte sur plus de 470 millions de francs «perdus» entre Ibrahima Diallo, ancien directeur du Budget et du Matériel (Bdm) et les nommés Ngagne Mbaye, Abdou Karim Guèye et Madame Fatou Guèye. L'Agent judiciaire de l'Etat, qui s'est constitué partie civile, a porté plainte devant le Procureur de la République. Et selon des sources dignes de foi, ce dernier s'apprête à saisir le ministère de la Justice, pour le rappel, à Dakar, de Ibrahima Diallo, actuellement Consul du Sénégal à Madrid.

Par une correspondance datée du 03 avril 2009 et enregistrée sous le numéro 0171, l'Agent judiciaire de l'Etat (dépendant du ministère de l'Economie et des Finances) a saisi le Procureur de la République d'une plainte pour «détournement de deniers publics contre M. Ngagne Mbaye et autres co-auteurs et complices». Dans sa requête, il décrit M. Mbaye comme étant le directeur de la société «Groupe Disso S.A» et le poursuit pour «faux, usage de faux, escroquerie, détournement de deniers publics et recel» portant sur la somme de 200 millions de francs Cfa. Pour mieux étayer ses griefs contre M. Mbaye, l'Agent judiciaire parle d'indélicatesse dans l'exécution du marché public n°T002/FM, du 27 décembre 2007, passé entre le ministère de l'Intérieur et ladite structure, pour la réalisation du Centre national de passeport de 10 services et annexes au profit de la Dgsn, en contrepartie du paiement de la somme à engager sur les crédits du Budget consolidé d'investissement (Bci). Il explique que, mise à part le démarrage des chantiers à Guédiawaye et Kaolack, aucun début d'exécution de travaux n'a été noté à Ziguinchor, Tambacounda et Matam. Fort de tout cela, l'Agent judiciaire de l'Etat a décidé de se constituer partie civile dans cette affaire... Parallèlement à son action contre le «Groupe Disso S.A», ce corps du ministère de l'Economie et des Finances a déclenché une autre plainte enregistrée sous le numéro 0172, du 03 avril courant, contre Abdou Karim Guèye et Madame Fatou Guèye, respectivement directeur et gérante de «SENE D'AFRIQUE». Il leur reproche l'encaissement de la somme de 270 785 826 francs Cfa pour le marché n°T014/FM, du 27 avril 2006. Ledit marché devait permettre la réalisation des Brigades mobiles de sûreté (Bms) de Louga, Saint-Louis et Matam (pour 199 702 999 F Cfa) et la modification des appartements de la cité Police -Maclick Sy (pour 165 953 500 F Cfa). Dans ce dernier cas, l'Agent judiciaire de l'Etat, pour justifier sa démarche, estime qu'il n'y a pas eu de réception provisoire ou définitive des travaux.

Le Parquet va saisir le ministère de la Justice

Dans cette affaire, dont on nous dit qu'elle n'a pas encore livré tous ses secrets, nos sources affirment que le Procureur de la République va demander la comparution de Ibrahima Diallo, Consul du Sénégal à Madrid depuis novembre 2008, mais qui était directeur du Budget et du Matériel (Dbm), entre mai 2005 et mai 2008. C'est-à-dire, celui-là même qui a avalisé les marchés avec Ngagne Mbaye du «Groupe Disso S.A» et Abdou Karim Guèye et Madame Fatou Guèye de «SCENE D'AFRIQUE» qui sont coupables de ce détournement de plus de 470 millions F Cfa. Le parquet devra donc saisir le ministère de la justice qui, à son tour, va s'en remettre au ministre des Affaires étrangères, pour le retour au bercail de M Diallo... Dans le document estampillé confidentiel et dont nous avons pu obtenir une copie, figurent d'autres informations qui vont, à coup sûr, replonger la Police sous les feux de la rampe.

L'observateur du Mardi 21 Avril 2009

---

## **Madagascar : Blanchiment d'argent, le Samifin dénonce un réseau**

Un réseau de sociétés effectue depuis des années du blanchiment d'argent. Après cinq mois de service, le Samifin en appréhende les responsables.

Le Service des renseignements financiers ( Samifin) passe aux révélations. Après cinq mois de fonction, il dénonce un réseau de blanchiment d'argent opérationnel depuis près de trois ans dans le pays.

L'information a été délivrée hier, au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue à son siège à Faravohitra. Plusieurs sociétés importatrices appartenant aussi bien à des nationaux qu'à des étrangers et œuvrant dans le commerce international alimentent le réseau.

« Ce groupe de sociétés utilise un transfert de capitaux illicites vers l'extérieur sous forme de prestations de service. Aucune domiciliation bancaire n'est effectuée. L'argent est versé à une société, dont l'existence n'est pas du tout claire. Cette dernière expatrie la somme pour acheter différentes marchandises allant des produits alimentaires aux pièces détachées en passant par les consommables informatiques », explique Jean Claude Razaranaina, directeur général de Samifin.

La pratique consiste en une manœuvre de corruption, ce qui entraîne un grand manque à gagner pour l'État. « Une perte de 200 millions d'ariary par an dans les caisses de l'État est l'une des conséquences de ce blanchiment. Du transfert d'argent jusqu'aux importations, des fraudes douanières et des évasions fiscales sont mises en œuvre », continue le directeur général.

Selon les informations, le fonds versé à une société passe par l'île Maurice avant d'atteindre des complices à Hong-Kong, Dubai et Bangkok.

Manque de moyens

Les procédures sont actuellement en cours au niveau du tribunal. Le manque de moyens et l'inexistence de formations sur le traitement des dossiers dans la lutte contre le blanchiment d'argent, entravent les investigations approfondies du Samifin.

Face à cette situation, les responsables interpellent les autorités afin d'améliorer leurs conditions de travail. « Elles doivent voir de près nos conditions de travail car si elles s'améliorent, nous pourrions contribuer à renflouer les caisses de l'État », assure Jean Claude Razaranaina, durant la conférence de presse.

[En Ligne] Disponible sur

<http://www.lexpressmada.com/display.php?p=display&id=25960>

---

## **Cybercriminalité: "Un marché de plus de sept milliards de dollars"**

Le nombre d'attaques sur internet augmente d'années en années. Laurent Heslault, responsable Technologie Europe chez Symantec, leader dans la protection informatique, revient sur les coûts et les profits entraînés par la cybercriminalité.

E24: D'après votre rapport, le nombre de menaces augmente. Qu'en est-il du coût de la protection?

Laurent Heslault: Fatalement, dans la mesure où le nombre de menaces sur les systèmes d'information a crû de façon exponentielle, le coût des systèmes de protection a un peu augmenté. En 2002, nous avons relevé 20.000 "malicieux" (virus, vers, cheval de Troie,...), puis 100.000 en 2005, 600.000 en 2007 et enfin 1,6 million en 2008.

En parallèle, les entreprises ont vu leur système informatique se complexifier, avec l'arrivée du nomadisme notamment. Avant, elles protégeaient leurs données derrière des murs physiques et des pare-feu. Aujourd'hui, un cadre a accès à l'intranet de sa société à partir de son smartphone.

Au total, le coût des systèmes de sécurité n'a pas du tout explosé. Une entreprise paye entre 20 et 30 euros par poste pour nos systèmes de protection. Cela représente, en tout, entre 15 et 20% du budget informatique d'une entreprise.

Qu'est-ce que les attaques rapportent aux pirates?

Les cybercriminels gagnent des milliards d'euros par an. Nous avons relevé que les marchés des "maliciels" et de la revente des données volées représentaient plus de 7 milliards de dollars.

Aujourd'hui, les données volées permettant d'accéder à un compte bancaire sont revendues la moitié de la somme qui s'y trouve. Et n'importe qui peut en acheter: ils sont en ventes au hasard de forums. Si vous saisissez "buy cvv2 dump" (traduction: acheter des données de cartes bancaires, ndlr) dans un moteur de recherche, vous trouverez des milliers de réponses.

Mais ce qui rapporte le plus, c'est la vente de vulnérabilités de logiciels. La découverte d'une faille sur Windows Vista peut ainsi rapporter jusqu'à 20.000 dollars. Des individus sont spécialisés dans la découverte de ces vulnérabilités, d'autres les exploitent. C'est un marché organisé et particulièrement florissant.

Vous vendez des logiciels de protection. N'avez-vous pas intérêt à crier au loup?

Est-ce que vous poseriez la même question à un laboratoire pharmaceutique? Les 1,6 million d'attaques recensées par nos soins, ce n'est pas pour rire. Et si demain Internet devenait infréquentable, nous pourrions, nous aussi, fermer boutique. Prenons l'exemple du vers Conficker, qui a entraîné un buzz médiatique phénoménal autour du 1er avril: nous n'avions pas vu une telle infection virale depuis six ans!

Enfin, c'est sûr, Météo-France ne vend pas de parapluie...

Propos recueillis par Guillaume Guichard

Publié le mercredi 15 avril 2009

[En Ligne] Disponible sur

[www.e24.fr/hightech/ittelecom/article80830.ece](http://www.e24.fr/hightech/ittelecom/article80830.ece)

---

### **Le plan américain de sauvetage des banques attire les fraudeurs**

Gordon Grigg a plaidé coupable dans la première affaire de fraude utilisant le programme de renflouement des banques américaines. Une vingtaine d'enquêtes sur d'autres escroqueries potentielles sont en cours.

Neil Barofsky, l'inspecteur général du TARP, le programme de renflouement des banques mis en place à Paulson, a attrapé son premier gros poisson : Gordon B. Grigg a plaidé coupable pour fraude liée au sauvetage. Il risque huit ans de prison.

La carrière de ce pseudo conseiller financier commence en 1996 dans le Tennessee où il met en place une "pyramide de Ponzi", via sa firme ProTrust Management Inc. Il n'achète jamais vraiment de titres pour ses quelque 60 investisseurs, qu'il paye grâce aux investissements des autres.

En décembre 2008, cherchant à attirer de nouveaux investisseurs, il annonce que sa compagnie investit dans des titres garantis par le gouvernement, à travers le plan TARP de renflouement des banques. Rendement promis : 12,5%. Il se vante auprès de ses investisseurs de "relations spéciales" qu'il entretient avec Berkshire Hathaway et Goldman Sachs, brandissant fièrement de fausses lettres issues de correspondance fictive avec les grands noms de Wall Street.

Il engrange ainsi 5 millions de dollars, selon le LA Times..

Seul problème : "Il n'existe pas de titres adossés au TARP. Si quelqu'un en commercialise, veuillez appeler la hot line", insiste Neil Barofsky. Par ailleurs, ni Grigg ni ProTrust Management ne sont enregistrés auprès de la SEC, l'organisme fédéral américain de réglementation et de contrôle des marchés financiers.

20 enquêtes criminelles

Il s'agit de la première affaire de fraude utilisant le plan de sauvetage des banques, et ce ne sera pas la dernière. Neil Barofsky mène actuellement une vingtaine d'enquêtes sur la fraude en valeurs mobilières, les violations fiscales et les délits d'initiés.

Le TARP est "intrinsèquement vulnérable à la fraude, au gâchis et à l'abus", explique M. Barofsky. "Le risque est d'autant plus gros que le sauvetage est complexe et important." La facture totale de toutes ces fraudes pourrait s'élever à des dizaines de milliards de dollars selon le LA Times.

"L'Histoire montre que dès que l'on met à disposition des sommes aussi conséquentes en aussi peu de temps, cela attire la convoitise de ceux qui sont à la recherche de profits rapides", ajoute-t-il.

Le programme de rachat d'actifs toxiques par des acteurs privés, en partenariat avec l'Etat, qui garantit l'investissement à hauteur de 92,5%, serait le plus susceptible d'être l'objet de fraude, puisque l'Etat prend tous les risques. Par ailleurs, ces programmes risquent, selon lui, de devenir des voies de blanchiment d'argent pour des organisations criminelles. Son rapport recommande même de renoncer à cette mesure avant qu'il ne soit trop tard.

En plus des enquêtes criminelles, le bureau de Barofsky procède à six audits portant sur d'autres sujets épineux liés au sauvetage, parmi lesquels le lobbying des banques pour obtenir de l'argent de l'Etat, selon le site The Hill.

Au cours des trois premiers mois de 2009, les 10 plus gros bénéficiaires du TARP auraient dépensé 9,5 millions en lobbying pour avoir encore plus d'argent. General Motors, qui devrait recevoir 5 milliards de dollars en plus de l'enveloppe initiale de 13,4 milliards, arrive en tête avec 2,8 millions de dollars dépensés en lobbying au premier trimestre.

Les audits de Barofsky s'attaquent aussi aux questions soulevées par les bonus d'AIG, la participation de Bank of America à quatre programmes gouvernementaux différents ou encore l'utilisation que les banques font du capital provenant de l'Etat. Selon lui, moins de 5% des banques ayant reçu de l'argent public ont répondu à la demande d'information sur son usage.

Barofsky a donc du pain sur la planche. Et encore, "ces 20 enquêtes ne sont que la pointe de l'iceberg", estime dans un article du LA Times le Républicain Tom Coburn

Laura Raim - publié le 23/04/2009

[En Ligne] Disponible sur

[http://www.lexpansion.com/economie/actualite-economique/le-plan-americain-de-sauvetage-des-banques-attire-les-fraudeurs\\_179859.html](http://www.lexpansion.com/economie/actualite-economique/le-plan-americain-de-sauvetage-des-banques-attire-les-fraudeurs_179859.html)

---